

**Panorama des transports inédit n° 49 réalisé par
Christine Raynard, Chargée de mission au
Département Développement Durable (DDD)**

Paris, le 22 septembre 2011

1) De nombreux moyens de transport alternatifs à la voiture personnelle font régulièrement l'objet de test.

Ainsi, en 2010 un bus amphibie, « Amfibus » a été expérimenté en Écosse par la société de transport Stagecoach. D'une capacité de cinquante passagers, il était constitué d'un châssis de bus et disposait d'une coque afin qu'il puisse flotter. Sa vitesse maximum s'élevait à 95 km/h sur route et 8 nœuds sur l'eau.

L'objectif était que ce bus amphibie remplace un ferry reliant Renfrew à Yoker (environs de Glasgow). Son prix de vente était de 700 000 livres (801 000 euros). Mais, du fait de problèmes de suspension, les essais n'ont pas été concluants et le projet a été abandonné.

Toutefois, l'idée a été reprise par les Pays-Bas et le « Floating Dutchman », premier bus amphibie a été inauguré en juillet à Amsterdam.

Ce bus est destiné aux voyageurs en transit à l'aéroport de Schiphol, désirant faire une visite rapide de la ville. Le circuit de 2h45 s'effectue sur route entre l'aéroport et Amsterdam (une douzaine de kilomètres), puis croisière sur les canaux et retour à Schiphol, pour un prix de 39 euros.

D'une capacité de 48 places assises, ce bus électrique au toit transparent fonctionne grâce à 198 batteries, qui se rechargent pendant son fonctionnement sur terre.

2) Smart s'est lancé dans la production de vélo électrique et présente actuellement au salon de l'automobile de Francfort le « smart ebike ».

Il est équipé d'un éclairage LED et d'un système d'entraînement novateur : le « pedelec » (Pedal Electric Cycle). Le moteur se met en route dès le premier coup de pédale et le cycliste peut choisir l'un des quatre niveaux de puissance, par la pression d'un bouton sur le cadran. Au moment du freinage, l'alimentation du moteur est automatiquement coupée et l'énergie récupérée.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable

de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38

La batterie au lithium dispose d'une autonomie de 100 kilomètres et se recharge soit en pédalant, soit en la branchant sur une prise. Conçu pour la ville, le « smart ebike » peut rouler jusqu'à 25 km/h et dispose d'un port USB intégré permettant de connecter un « smartphone ». Il devrait être commercialisé au premier semestre 2012, mais son prix annoncé de 2 900 euros pourrait représenter un obstacle.

3) La Russie a donné son accord pour un projet de tunnel, à l'horizon 2030, sous le détroit de Béring destiné à relier le continent américain à l'Asie et à l'Europe.

D'une longueur d'une centaine de kilomètres (soit deux fois plus long que le tunnel sous la Manche), il ferait la jonction entre le Transsibérien et le réseau ferré nord-américain et permettrait aux voyageurs de rejoindre New York en train au départ de Paris, en une quinzaine de jours.

Quant au trafic de marchandises, les autorités russes prévoient qu'il représentera 3 % du trafic mondial, auquel s'ajoutera le transport de l'énergie (pétrole, gaz et électricité).

Ce projet est évalué à 70 milliards d'euros, dont 12 milliards pour le tunnel et un retour sur investissement prévu en quinze ans.

L'idée de relier les deux continents date de 1905 et du Tsar Nicolas II. Le projet fut abandonné à cause de la première guerre mondiale et de la révolution russe.

4) En Belgique, la plate-forme logistique Trilogiport, associant trois modes de transport : le rail, la voie d'eau et la route, verra le jour en 2012/2013 à Hermalle-sous-Argenteau (province de Liège).

Cette plate-forme multimodale servira de nœud pour la distribution de produits de consommation arrivés initialement à Anvers ou Rotterdam. Avec ce projet, la région de Liège, déjà reconnue comme l'un des hauts lieux de la logistique en Europe, devrait voir s'implanter de grandes sociétés internationales installant leur centre de distribution européen ou des logisticiens gérant la distribution en sous-traitance.

Les terrains appartenant au port autonome de Liège, les futures entreprises auront l'obligation d'utiliser les trois modes de transport, afin de les valoriser.

5) L'opérateur ferroviaire allemand Deutsche Bahn a annoncé qu'à l'horizon 2050, tous les trains utilisant l'électricité pour circuler sur le réseau fédéral seront alimentés par des sources d'énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque et hybride. Un plan stratégique prévoit de passer de 20 % d'énergie propre aujourd'hui, à 35/40 % en 2020, pour atteindre 100 % en 2050.